Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

Diagnostic écologique de deux sites sur la commune d'Epagny

Nant de Gillon et ses abords

Zone humide à l'ouest du lieu-dit « le Nage »

Juillet 2013

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation par le Conseil Municipal en date du :

Le Maire,

Sommaire

Diagnostic écologique du Nant de Gillon et de ses abords..... 3

1) Contexte : 3

2) Bilan habitats flore et faune 3

2-a) Habitats 3

2-b) Flore 4

2-c) Faune 5

3) Préconisations 5

4) Carte de situation des secteurs prospectés sur le Nant de Gillon

Listes flore et faune 8

Diagnostic écologique de la zone humide à l'ouest du lieu-dit « le Nage »..... 12

1) Contexte : 12

2) Bilan habitats flore et faune 12

2-a) Habitats 12

2-b) Flore 12

2-c) Faune 12

3) Préconisations 12

4) Vue du site et de sa périphérie

Diagnostic écologique du Nant de Gillon et de ses abords

1) Contexte :

La commune d'Epagny a souhaité obtenir un diagnostic écologique sur le tronçon du Nant de Gillon qui traverse son territoire. Cette étude s'est focalisée sur le lit du ruisseau et ses abord immédiats, seules vestiges à peu près naturels encore existants dans un contexte aménagé et urbanisé au plus près de la rivière. Le profil du ruisseau atteste d'un recalibrage ne laissant aucune place à un méandrage naturel, sa canalisation ayant permis l'optimisation de l'espace de voierie et de constructions proches. Les points de faiblesse des berges ont çà et là été renforcés par des enrochements pour protéger les ouvrages proches. L'écoulement régulier du ruisseau est aujourd'hui la cause de son aspect très homogène et du faible intérêt biologique qu'il apporte au secteur. Un inventaire de la flore et de la faune a été réalisé sur l'ensemble du tronçon, les quelques éléments développés dans le texte sont localisés par secteurs sur la carte.

2) Bilan habitats flore et faune

Le site a été parcouru sur toute sa longueur à la date du 24 avril permettant un inventaire à peu près exhaustif de la végétation. Un autre passage plus tardif a été dédié à la faune dans des conditions climatiques favorables. La faune peu diversifiée à fait l'objet d'un inventaire essentiellement résumé aux oiseaux.

2-a) Habitats

La faible diversité de milieux qui constituent la zone ne correspond qu'à des lambeaux de ripisylve (boisements de rives) et tout au mieux de boisements naturels de faibles surfaces. Trois secteurs présentent néanmoins un aspect plus naturel par l'état de leur élargissement et un profil de berge à priori moins remodelé qu'ailleurs. Dans ces cas, la rivière est accompagnée d'un boisement de 30 à 60 m de large qui permet plus que le déplacement de la faune un habitat de vie et de reproduction pour un cortège faunistique commun.

Les trois bois sont localisés sur la carte d'ensemble.

Le bois 1 est composé entre autres d'essences liées aux zones humides (saules blancs, aulnes), il présente une strate herbacée de type mégaphorbiaie eutrophe. Cette végétation est typiquement liée aux zones humides : il s'agit du dernier lambeau existant de la partie Est des marais noirs, le reste ayant été assez récemment remblayé sur plusieurs mètres au sud et à l'ouest. L'occupation à venir sur cette terrasse condamnera à priori la connexion avec le paysage agricole situé au sud.

Le bois 2 présente une portion assez naturelle de la rivière avec des berges plus douces et moins régulières. La végétation bien que banale est probablement plus diversifié que sur le reste du ruisseau. C'est un bois de feuillus frais à frêne et érables. Les ripisylves sont aussi plus conséquentes qu'en amont.

Le bois 3 situé avant la traversée de la voie rapide à l'est est relativement naturel, la rivière présente ici les seul méandres de la zone étudiée, bien que les berges soient stabilisées par des enrochements, le cours d'eau présente ici son aspect le plus naturel. C'est dans ce bois frais que l'on retrouve la plante la plus intéressante du tronçon (l'Isopyre faux pigamon). Cette zone est la dernière encore connectée à l'espace agricole et de proche en proche aux grands espaces.

La dernière partie du tronçon en aval de la voie rapide présente un lit naturel assez sinueux mais qui subit l'artificialisation massive de la zone agricole désormais détruite au sud en 2013. Le cours d'eau subit au niveau de ce chantier des remblais de terre importants.

2-b) **Flore**

On recense 105 espèces végétales sur le tronçon. Considérée dans l'ensemble, la végétation est banale et localement d'aspect rudérale (liée aux friches). On note la présence de quelques points d'envahissement par des espèces introduites et à caractère invasif (Renouée du japon, impatience de l'Himalaya). On ne note comme espèce à caractère patrimonial (rare, vulnérable ou protégée) que le perce-neige (*Galanthus nivalis*) potentiellement échappé de jardins proches, et qui est inscrit sur la liste rouge départementale. Aussi, l'isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides)* bien que sans statut particulier est peu banale puisque connue de seulement 7 communes en Haute-Savoie, c'est donc ici une espèce d'intérêt qui caractérise bien les forêts de feuillus humides.

Isopyre faux pigamon

2-c) Faune

La faune recensée est majoritairement représentée par les oiseaux avec 11 espèces communes qui exploitent les abords boisés du ruisseau pour se déplacer (rôle de corridor écologique) et ponctuellement pour nicher. Les espèces représentées sont globalement généralistes et peuvent se reproduire au moins sur les trois zones de boisements élargies tout en exploitant çà et là les zones adjacentes pavillonnaires jardinées et semi naturelles. L'ensemble des espèces constituent un cortège d'oiseaux commun généralistes et à amplitude écologique large. La grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) est aussi présente sur le cours d'eau, c'est une espèce dont l'indigénat est contesté, elle pourrait être d'ailleurs issue d'introduction. Sa forte amplitude écologique en fait un élément sans intérêt particulier. Pour ce qui concerne les invertébrés communs, seuls 4 espèces ont été vues et révèlent une pauvreté des cortèges pour deux groupes habituellement bien représentés dans la nature ordinaire (libellules et papillons de jours).

Mésange bleue

Il s'agit de deux papillons communs identifiés en déplacement ou égarés qui ne peuvent ici pas s'établir faute d'habitat favorable (piéride du navet et aurore). Deux libellules communes inféodées aux eaux courantes et tranquilles sont bien établies sur les secteurs lumineux du cours d'eau (Calopteryx vierge et petite nymphe au corps de feu). La diversité faunistique, bien que n'étant pas limitée à cet inventaire, reste à priori limitée à des cortèges généralistes et peu riches.

3) Préconisations

La marge de manœuvre laissée par l'espace reste faible pour proposer des actions d'amélioration en faveur de la biodiversité. A minima, la nécessité de conserver l'existant est évidente. Néanmoins, quelques idées peuvent être apportées :

La présence de plantes invasives çà et là aux abords du ruisseau doit faire l'objet d'opérations de lutte, car la présence de renouée tend inexorablement à se généraliser au bord des cours d'eau contaminés, des éclats de souches étant transportés par flottaison. La présence des foyers de renouée est indiquée sur la carte. Par prévention, les travaux de déblais et remblais doivent être surveillés pour éviter le transport et l'implantation de nouvelles stations. Le bâchage tel que déjà mis en œuvre à proximité du pont de Gillon constitue une solution parfois adaptée mais doit être complété par des travaux de surveillance et d'arrachage pour les pieds qui se développent en marge des zones bâchées.

Sur les trois secteurs boisés et élargis, une renaturation du cours d'eau pourrait consister à recréer artificiellement un méandrage du ruisseau et à accompagner son lit de blocs rocheux çà et là pour redynamiser et recréer de l'hétérogénéité. Aussi, cela aurait pour effet de ralentir le cours de l'eau, et de freiner le surcreusement du lit en restockant des sédiments. Dans les mêmes secteurs, la création de quelques zones de lumières par coupe d'arbres et conservation de ces clairières favoriserait l'installation de libellules et d'espèces végétales herbacées.

Exemple de renaturation de la Veyle (01)
(Source www.eaurmc.fr)

Le lit du ruisseau est aussi fréquemment envahi de déchets parfois de taille conséquente, un nettoyage annuel serait bienvenu. Une surveillance et une interdiction de toutes formes de dépôt sur le ruisseau et ses abords doivent être mises en place pour limiter ces phénomènes croissants en zones périurbaines.

Un épaississement de la végétation de la ripisylve entre le cours d'eau et la voie rapide permettrait d'isoler davantage les zones naturelles de la circulation. Des coupes par petits tronçons successifs de cette ripisylve favoriserait sa repousse de manière plus dense.

De manière plus générale la conservation d'espaces non aménagés, qu'ils soient semi naturels, agricoles ou boisés en contact avec le cours du ruisseau ne peut qu'augmenter son rôle de corridor écologique évident là où la plupart des surfaces proches artificialisées sont devenues défavorables.

Carte de situation des secteurs prospectés sur le nant de Gillon

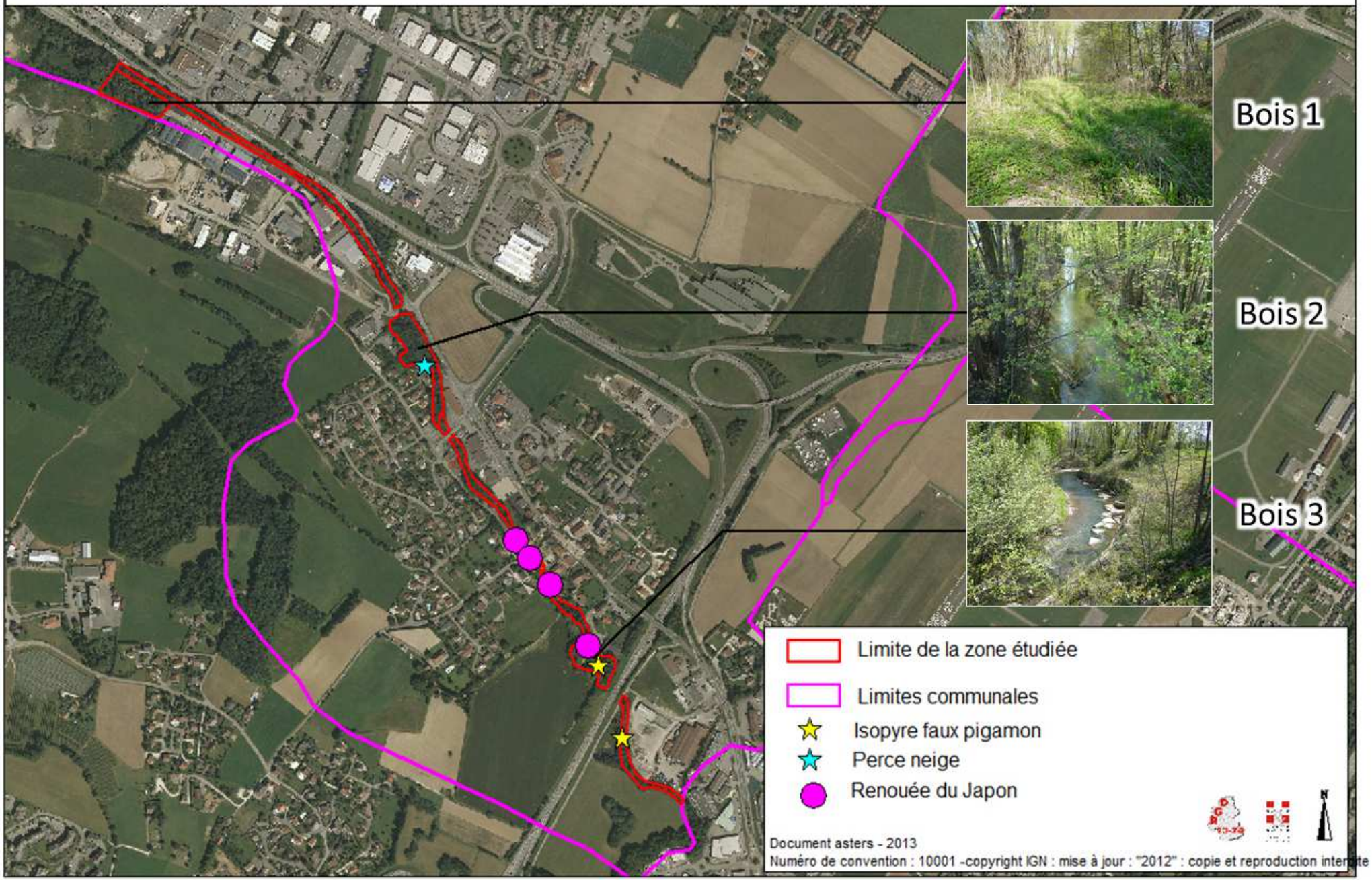

Listes flore et faune

Commune : Épagny

Lieu-dit : Nant de Calvi d'ouest en est

Nom scientifique	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
Anemone nemorosa L.									
Anemone ranunculoides L.									
Clematis vitalba L.									
Ranunculus ficaria L.									
Ranunculus platanifolius L.									
Thalictrella thalictroides (L.) E.Nardi									
Chelidonium majus L.									
Myosoton aquaticum (L.) Moench									
Saponaria officinalis L.									
Fallopia aubertii (L.Henry) Holub									
Reynoutria japonica Houtt.									
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.									
Carpinus betulus L.									
Corylus avellana L.									
Primula vulgaris Huds. subsp. vulgaris									
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau									
Populus alba L.									
Salix alba L.									
Salix cinerea L.									
Salix eleagnos Scop.									
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande									
Cardamine hirsuta L.									
Cardamine impatiens L.									
Erophila verna (L.) Chevall.									
Tilia platyphyllos Scop.									
Ulmus minor Mill. subsp. minor									
Humulus lupulus L.									
Urtica dioica L.									
Mercurialis perennis L.									
Ribes rubrum L.									
Crataegus laevigata (Poir.) DC.									
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.									
Geum urbanum L.									
Potentilla reptans L.									
Potentilla sterilis (L.) Garcke									
Prunus avium (L.) L. [1755]									
Prunus cerasifera Ehrh.									
Prunus laurocerasus L.									
Rosa arvensis Huds.									
Rubus fruticosus L.									
Epilobium hirsutum L.									
Circaea lutetiana L.									
Robinia pseudoacacia L.									
Vicia sepium L.									
Aesculus hippocastanum L.									
Acer campestre L.									
Acer platanoides L.									
Acer pseudoplatanus L.									
Geranium robertianum L.									
Impatiens glandulifera Royle									
Evonymus europaeus L.									
Viscum album L.									
Philadelphus coronarius L.									
Cornus sanguinea L.									
Hedera helix L.									
Aegopodium podagraria L.									
Heracleum sphondylium L.									
Adoxa moschatellina L.									
Sambucus nigra L.									

Nom scientifique	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
Viburnum lantana L.									
Viburnum opulus L.									
Valeriana officinalis L. subsp. repens (Host) O.Bolos & Vigo									
Valerianella locusta (L.) Laterr.									
Phyteuma spicatum L.									
Cirsium vulgare (Savi) Ten.									
Lapsana communis L.									
Senecio vulgaris L.									
Solidago gigantea Aiton									
Sonchus oleraceus L.									
Tussilago farfara L.									
Galium aparine L.									
Galium mollugo L.									
Vinca minor L.									
Calystegia sepium (L.) R.Br. subsp. sepium									
Symphytum officinale L.									
Fraxinus excelsior L.									
Ligustrum vulgare L.									
Scrophularia nodosa L.									
Veronica chamaedrys L.									
Veronica hederifolia L.									
Plantago lanceolata L.									
Ajuga reptans L.									
Galeopsis tetrahit L.									
Glechoma hederacea L.									
Lamium galeobdolon (L.) L.									
Lamium purpureum L.									
Stachys sylvatica L.									
Paris quadrifolia L.									
Iris pseudacorus L.									
Ornithogalum pyrenaicum L.									
Ornithogalum umbellatum L.									
Scilla bifolia L.									
Allium ursinum L.									
Galanthus nivalis L.									R
Polygonatum multiflorum (L.) All.									
Carex acutiformis Ehrh.									
Carex pendula Huds.									
Carex sylvatica Huds.									
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.									
Bromus sterilis L.									
Dactylis glomerata L.									
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv.									
Phalaris arundinacea L.									
Poa nemoralis L.									
Arum maculatum L.									

Nombre d'espèces	DH2	PN	PN2	PR	PD	LRN	LN2	LRR	LRD
105						**0**		**0**	**1**

Commune : Épagny

Lieu-dit : Nant de Calvi d'ouest en est

Nom scientifique	DH2	PN	UI	LRN	LRR	LR74	LRCH
Odonates	**2 espèce(s)**						
Calopteryx virgo							
Pyrrhosoma nymphula							LC
Rhopalocères	**2 espèce(s)**						
Pieris napi							
Anthocharis cardamines							
Oiseaux	**11 espèce(s)**						
Anas platyrhynchos							LC
Dendrocopos major		1					LC
Troglodytes troglodytes		1					LC
Erithacus rubecula		1					LC
Luscinia megarhynchos		1					NT
Phoenicurus ochruros		1					LC
Turdus merula							LC
Sylvia atricapilla		1					LC
Parus caeruleus		1					LC
Fringilla coelebs		1					LC
Serinus serinus		1					LC

Tableau explicatif des listes d'évaluation faune-flore

	Flore	Faune
Espèces protégées	DH2 : annexe 2 de la Directive Habitats, espèces d'intérêt communautaire PN : protection nationale PN2 : annexe 2 de la liste de protection nationale, espèces protégées mais commercialisables PR : protection régionale PD : protection départementale	DH2 : annexe 2 de la Directive Habitats, espèces d'intérêt communautaire DO : Directive oiseaux, espèce d'intérêt communautaire PN : protection nationale 1 = protégé 2 = régulable 3 = partiellement protégé 4 = déclarable nuisible
Espèces rares ou menacées	LRN : liste rouge nationale V = vulnérable R = rare S = à surveiller E = en danger ? = indéterminé X = disparue LN2 : espèces à surveiller LRR : liste rouge régionale LRD : liste rouge départementale Ex : éteint Ex? : présumé éteint E = en danger V = vulnérable R = rare I = incertain	LRE : liste rouge européenne LRN : liste rouge nationale LRR : liste rouge régionale LRD : liste rouge départementale Ex = éteint RE = éteint localement CR = en danger critique CV = CR ou VU selon sous-espèces EN = en danger VU = vulnérable NT = quasi-menacé LC = risque faible R = rare S = à surveiller ? = indéterminé LRCH : liste rouge suisse 1 = en danger d'extinction 2 = très menacées 3 = menacées 4 = potentiellement menacées

Diagnostic écologique de la zone humide à l'ouest du lieu-dit « le Nage »

1) Contexte :

La zone est située en marge d'un contexte pavillonaire, elle est encadrée au nord et au sud par deux parcelles agricoles. A l'Est, un fossé évacue les eaux en direction du sud. La commune d'Epagny a souhaité obtenir un diagnostic écologique de cette petite zone, et d'éventuelles propositions pour valoriser cet espace.

2) Bilan habitats flore et faune

2-a) **Habitats**

La zone autrefois intégrante du marais d'Epagny révèle son statut de zone humide par la présence de saules blancs qui s'alimentent dans une nappe d'eau peu éloignée. Une petite zone de roseaux constitue la seule végétation herbacée hygrophile. L'ensemble du site parait montrer davantage une surface bombé qu'une dépression et le caractère rudéral de la végétation semble indiquer un ancien remblai en place d'une dépression humide. La végétation très pauvre est majoritairement constituée d'orties et de quelques autres espèces affectionnant les zones riches en nutriments. Des dépôts agricoles de fumiers semblent en partie expliquer cet état très dégradé.

Quelques bosquets d'arbustes et de saules ponctuent l'espace sans apporter d'intérêt particulier. A l'ouest, la proximité du fossé et la végétation indiquent un caractère plus humide.

2-b) **Flore**

Aucune espèce végétale d'intérêt n'est présente et la diversité végétale reste très pauvre.

2-c) **Faune**

Par son aspect en partie arboré le site est exploité par quelques oiseaux communs mais n'est globalement pas favorable à la faune vertébrées comme invertébrées.

3) Préconisations

Bien que d'intérêt limité, la zone peut être réhabilitée et mise à disposition du public. Le creusement d'une mare, la replantation d'arbres et de haies naturelles en périphéries et l'entretien par fauche d'espaces de prairies peut favoriser l'installation d'espèces de libellules et d'une faune aquatique intéressantes. L'aménagement d'une boucle de promenade peut permettre aussi son utilisation comme site d'interprétation. En l'état actuel, la simple plantation d'essences d'arbustes et d'arbres indigènes peut transformer le site en un petit bois favorable aux oiseaux.
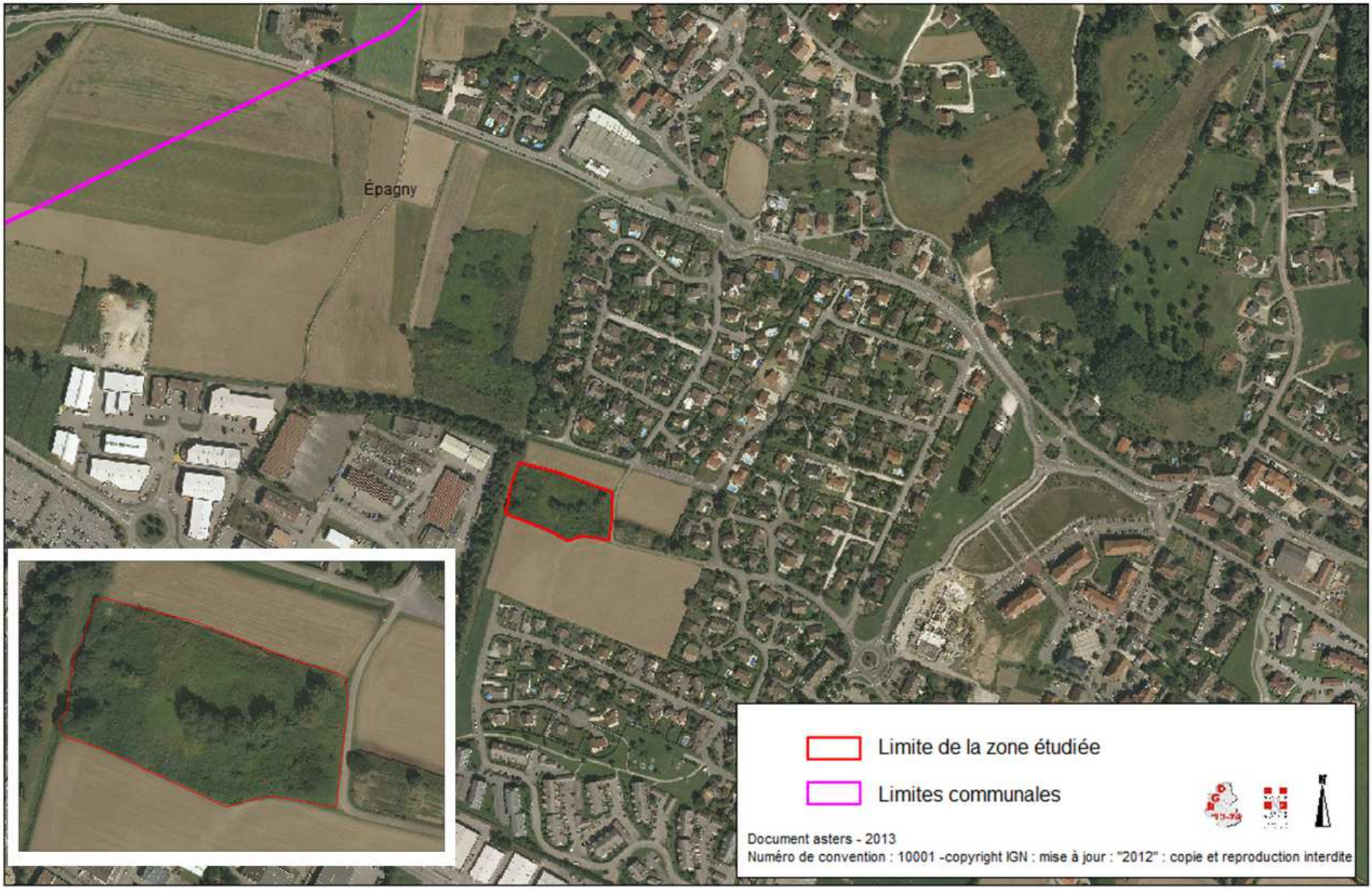
Vue du site et de sa périphérie